

**MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

*Maître de l'ouvrage*

**COMMUNE DE CONFORT-MEILARS**

*Objet du Marché*

**Restructuration, extension et mise aux normes  
de l'Ecole maternelle et du Pôle enfance**

**ACTE D'ENGAGEMENT**

# Acte d'engagement

<b>ARTICLE 1ER</b>	<b>Objet du marché</b>
--------------------	------------------------

L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'œuvre appartient à la catégorie « réutilisation ou réhabilitation d'ouvrages existants ».

**Solution de base :**

**Etudes et travaux : Réhabilitation, extension et mise aux normes de l'Ecole Maternelle et du Pôle Enfance**





**Etudes : Rénovation thermique de la salle multifonctions**





**Option :**




**Travaux : Rénovation thermique de la salle multifonctions**





<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Confort-Meilars
<b>Objet du marché</b>	Restructuration, extension et mise aux normes de l'Ecole maternelle et du Pôle enfance
<b>Montant du marché</b>	..... € TTC – TVA 20 % En lettres :
<b>Ordonnateur</b>	M. le Maire de Confort-Meilars
<b>Comptable assignataire des paiements</b>	Mme le Receveur Municipal
<b>Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics</b>	M. le Maire de Confort-Meilars
<b>Mode de passation du marché</b>	La présente consultation est passée sur procédure adaptée en application de l'article 42-2 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.
<b>Nantissement ou cession de créance</b>	





<b>ARTICLE 2</b>	<b>Contractants</b>
------------------	---------------------

Après avoir :

- ◆ Pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés.
- ◆ Et produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés à l'article du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 nous nous engageons sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

*Nous nous engageons sans réserve, en tant que co-traitants groupés solidaires, représentés par :*

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date de signature de l'acte d'engagement par nos soins.

<b>ARTICLE 3</b>	<b>Prix du marché</b>
------------------	-----------------------

### 3-1 : Montant du marché

L'offre de prix rémunère la mission définie à l'article 1-4 du CCAP.

Elle est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m° « études » fixé au présent acte d'engagement.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 4-3 du CCAP.

### 3-2 : Calcul de la rémunération forfaitaire de la mission de maîtrise d'œuvre

	<b>Montant en euros HT</b>
<b>Coût prévisionnel de la solution de base</b>	<b>598 000 euros HT</b>
<b>Forfait de rémunération (F°)</b>	

<b>Mois m°</b>	<b>AVRIL 2017</b>
----------------	-------------------

### 3-3 : Variante : Mission complémentaire OPC

Ordonnancement et Pilotage des travaux	
--	--

### 3-4 : Montant total du marché

Maîtrise d'œuvre	
OPC	
<b>Montant total en € HT</b>	
TVA 20 %	
<b>Montant en € TTC</b>	

La répartition des honoraires entre les éléments de mission et entre les maîtres d'œuvre figure en annexe au présent acte d'engagement.

<b>ARTICLE 4</b>	<b>Délai d'exécution</b>
------------------	--------------------------

Les délais d'exécution des divers éléments de la mission sont les suivants.

ELEMENTS DE MISSION	DELAIS D'ETABLISSEMENT
Diagnostic - Esquisse	
Avant projet sommaire (APS)	
Avant-projet définitif (APD)	
Etudes de projet (PRO) et DPGF (Avant métrés)	
Dossier de consultation des entreprises (DCE)	
<b>Analyses des offres</b> des entreprises	<b>2 semaines</b>
Mise au point des <b>marchés de travaux</b>	<b>2 semaines</b>
Dossier des ouvrages exécutés (DOE)	Le jour des opérations préalables à la réception des travaux

Le point de départ de ces délais est fixé au CCAP.

A réception de la phase « Diagnostic-Esquisse » et à l'issue d'une concertation, le maître d'ouvrage validera un scénario et en fera état au maître d'œuvre. Cependant, il se réserve le droit, au vu des résultats de cette phase, de ne pas donner suite au projet et ce, sans versement d'une quelconque indemnité.

<b>ARTICLE 5</b>	<b>Paiements</b>
------------------	------------------

### 5-1 : Règlement des comptes

Le Maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon les répartitions de l'annexe au présent acte d'engagement.

Domiciliation bancaire			
Code banque			
Code guichet			
N° de compte			
Clé RIB			

dans la monnaie de règlement suivante : l'EURO

Toutefois, le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les déclarations des sous-traitants recensés dans les annexes, indiquant qu'ils ne tombent pas sous le coup des interdictions visées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à mes (nos) torts exclusifs, ne pas tomber, sous le coup des interdictions visées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Je certifie (nous certifions) sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que la fourniture des prestations ci-dessus mentionnées, sera réalisée avec des salariés employés régulièrement au regard du Code du Travail.

### 5-2 - Avance forfaitaire

Aucune avance forfaitaire ne sera versée.

**Signature des membres de l'équipe de maîtrise d'oeuvre**

Fait en un seul original

à

le

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

**Acceptation de l'offre**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Pouvoir Adjudicateur

à : Confort-Meilars

le :

La Personne Responsable du Marché certifie que le présent marché a été reçu par le représentant de l'Etat, au titre du contrôle de légalité, le :

**Date d'effet du marché**

Reçu notification du marché le :

Le **prestataire / mandataire du groupement** :

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le

par

le **prestataire / mandataire du groupement** destinataire.

Pour la Personne Responsable du Marché,

à :

le :

(date d'apposition de la signature ci-après)

## **ANNEXE 1**

Répartition des honoraires entre les éléments de mission et les membres de l'équipe de maîtrise d'oeuvre.